

Se mettre en réseau et coopérer

Chère lectrice, cher lecteur,

L'UNION des sociétés suisses de médecine complémentaire regroupe plus de mille médecins ayant ajouté à leur spécialisation une formation en médecine complémentaire. L'UNION encourage l'échange d'expérience et la collaboration des sociétés de médecine affiliées, constitue leur interlocuteur pour des questions politiques et s'efforce depuis plus de 20 ans de promouvoir la médecine complémentaire pour les patientes et les patients. Je suis donc très heureuse que des hôpitaux et des cliniques proposant de la médecine complémentaire unissent leurs forces dans l'association « cliniques intégratives ». C'est une étape importante pour la médecine intégrative en Suisse.

Même à l'hôpital, de nombreuses personnes souhaitent des traitements de médecine complémentaire complétant ceux de la médecine conventionnelle. Elles ont besoin pour cela de professionnels capables de les prendre en charge de différentes manières et en collaboration étroite. La patiente ou le patient reste au cœur de tout le processus et bénéficie d'un traitement individualisé. L'UNION souhaite une amélioration de la collaboration entre les spécialistes des médecines conventionnelles et complémentaires mais aussi entre les médecins, les thérapeutes et les soignants. Nous nous engageons au côté de la Fedmedcom pour l'interprofessionnalité que souhaite aussi promouvoir la Confédération.

Cliniques et unités hospitalières intégratives sont de bons exemples d'une mise en œuvre réussie de collaboration interprofessionnelle : de « bonnes pratiques » dans le jargon spécialisé. Le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures qui a une longue tradition de médecine naturelle nous donne un parfait exemple de promotion de la médecine complémentaire. Un petit canton, certes, mais immense en matière de médecine complémentaire.



Dr Gisela Etter

Présidente de l'UNION des sociétés suisses de médecine complémentaire, membre du comité de la Fedmedcom

Une place unique pour les médecines naturelles en Appenzell

Fédération de la médecine complémentaire

bulletin28

Certifier la médecine intégrative

Entretien avec le docteur Lukas Schöb, directeur médical de la clinique d'Arlesheim, président de l'association des cliniques intégratives (integrative-kliniken.ch)



Dr Lukas Schöb

En 2017, des cliniques et hôpitaux proposant une médecine intégrative ont fondé une association, l'association « integrative-kliniken.ch ». Quels en sont les buts ?

Notre vision est que chaque habitante et habitant de Suisse dispose, dans les prochaines années, d'un hôpital de proximité proposant une médecine intégrative certifiée. Nous voulons être le porte-voix de la médecine intégrative hospitalière, à l'instar de ce que la Fedmedcom fait depuis des années pour la médecine complémentaire. Notre objectif concret actuel est de fixer une procédure de certification – pour assurer la qualité en continu. À côté de cela, nous avons mis aussi à notre agenda les thèmes de la formation et de la recherche, de la mise en réseau et des relations publiques.

Où se situe la différence entre une clinique intégrative et un hôpital de médecine purement conventionnelle ?

Les patientes et les patients reçoivent simultanément des traitements aussi bien conventionnels que complémentaires avec les standards suisses usuels de qualité. Dans ce contexte, on considère, au sens strict du terme, comme médecines complémentaires les quatre disciplines médicales et reconnues par la loi :

- la médecine traditionnelle chinoise
- la médecine anthroposophique
- la phytothérapie
- l'homéopathie classique

Au sens plus large et pour prévoir d'éventuels développements, on inclut aussi dans la notion de médecine complémentaire d'autres thérapies qui ne sont pas délivrées par des médecins.

Pourquoi faut-il une association de plus ?

La Fedmedcom ne pourrait-elle suffire ?

Les hôpitaux sont déterminants pour le développement, la formation et la recherche dans des aspects larges de la médecine. Les défis aux différents échelons hospitaliers sont grands et variés et sont pour certains aspects considérablement différents de ceux de la médecine ambulatoire.

On constate aussi que quelques hôpitaux se lancent dans des offres inté-

gratives – une évolution qu'il est extrêmement important d'accompagner. Le comité de la Fedmedcom en est, lui aussi, conscient, raison pour laquelle il a réagi très positivement à la fondation de notre association, qu'il a soutenue. Nous tenons à ce que les offres faites aux patientes et aux patients soient sérieuses et de haute qualité et portons, en conséquence, une attention spécifique à la qualité et la certification depuis le début.

Il s'avère d'ailleurs déjà que nous avons vu juste – nous avons déjà reçu des demandes d'adhésion d'autres hôpitaux.

Pourquoi tenez-vous à une collaboration avec la Fedmedcom ?

La médecine complémentaire a été inscrite dans la Constitution fédérale en 2009 grâce à la Fedmedcom. Quelques-unes des revendications centrales de l'époque sont depuis lors devenues réalité, mais il reste beaucoup à faire pour que la médecine intégrative trouve dans les hôpitaux la place que souhaite pour elle la population suisse et dont elle a mandaté la Confédération et les cantons par la votation populaire. La Fedmedcom en tant qu'association faitière nous donne le poids politique nécessaire et les accès utiles aux décideurs politiques et administratifs, ce qui est incontournable pour une mise en œuvre appropriée de l'article constitutionnel.

L'association integrative-kliniken.ch

Fondée par : l'hôpital de Richterswil, la clinique Schützen Rheinfelden, la clinique d'Arlesheim, le centre de santé de Basse-Engadine, le centre de médecine intégrative à l'hôpital cantonal de Saint Galle, le centre de pédiatrie intégrative à l'hôpital de Fribourg, Seeklinik Brunnen, la chaise pour la médecine anthroposophique à l'université de Berne.

Membres comité : Dr Hanspeter Flury, directeur et médecin-chef de la clinique Schützen Rheinfelden, Dr Lukas Schöb, directeur médical de la clinique d'Arlesheim, Jens Weber, directeur de l'hôpital Paracelsus Richterswil. Secrétaire général: Dr Lukas Rist.

Plus d'informations sur : www.integrative-kliniken.ch

La médecine naturelle comme spécificité

Depuis trente ans, Peter Guerra veille passionnément à la sécurité des médicaments dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures – un canton dans lequel il est possible de faire beaucoup de choses réservées sinon, en Suisse, seulement aux médecins, comme les ventouses ou les piqûres.

Personne ne penserait que cet homme tout en mouvement et en énergie soit retraité. Pourtant Peter Guerra a eu 65 ans il y a une année, il a donc théoriquement quitté la vie active. Mais seulement théoriquement – car le chef de l'inspectorat des produits thérapeutiques du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, également président de la commission cantonale d'examen pour les naturopathes, est toujours à 50% en activité professionnelle. Pour une durée limitée à septembre 2019 où ce sera pour lui, à 67 ans, le moment de s'en aller. Le Schaffhousois d'origine a cependant déjà remis la direction du service des professionnels de la santé à une collègue. Repenser à son parcours le fait sourire : « Lorsque je suis entré en fonction en 1988, je me suis dit, OK, maintenant tu mets sur pied ici un inspectorat des produits thérapeutiques et ensuite tu peux toujours réfléchir et retourner éventuellement dans l'industrie. » Car, après l'examen d'État à Neuchâtel, il avait travaillé pour l'industrie pharmaceutique.

Un examen garantit la qualité

La médecine naturelle a une longue tradition dans le canton d'Appenzell – avec des pratiques toutes particulières. Les nonnes mixaient, au Moyen-Age déjà, baumes et teintures. Les cures de petit-lait et les bains thermaux du 19^e siècle sont légendaires tout comme, par la suite, les médicaments des pionniers des plantes tels Alfred Vogel, Babette Oertle-Alder et Karolina Schefer-Sigrist. La législation libérale du canton en la matière a été et reste déterminante ; le peuple a voté, à la Landsgemeinde de 1871, la liberté des actes thérapeutiques. Elle est unique en Suisse encore aujourd'hui. Chacun et chacune peut ici pratiquer la médecine naturelle – à condition d'avoir réussi l'examen cantonal. Celui-ci exige des connaissances approfondies, comme le souligne Peter Guerra : la plupart de celles et ceux qui s'y présentent sont tout autre chose que des débutants et ont des années d'expérience professionnelle en tant que droguistes ou médecins.



Peter Guerra, directeur de l'inspectorat régional des produits thérapeutiques du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures

L'examen se passe sous la responsabilité d'une commission composée de huit professionnels de la santé ayant tous une formation complémentaire en médecine naturelle. Si les candidats reçoivent l'approbation cantonale, ils sont libres dans le choix de leur méthode – de l'homéopathie à la médecine traditionnelle chinoise, des cures de détoxification à la thérapie de la plus courante à la plus rare.

Méthodes et médicaments uniques

Ce qui est spécial dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, c'est que les méthodes invasives sont autorisées – par exemple, les ventouses ou la saignée, tous deux des classiques de la médecine naturelle. Ainsi, les naturopathes peuvent aussi faire des piqûres sous la peau, une pratique de thérapie neurale. Ils ont cependant besoin pour cela d'une autorisation spéciale.

La palette cantonale est tout aussi étendue pour les médicaments. Si l'autorisation de mise sur le marché des médicaments relève, depuis 2001, de l'organe fédéral de surveillance Swissmedic, les cantons restent libres d'autoriser les spécialités dites maison, soit les préparations directes d'une pharmacie ou droguerie. Le canton connaît également les enregistrements AR. Ceux-ci portent sur des préparations sans ordonnance qui ne peuvent être mises en circulation que dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures. Il s'agit d'une sorte d'acquis reposant sur des dispositions de droit fédéral, dit Peter Guerra qui ajoute : « Les personnes qui pratiquent ont, chez nous, beaucoup plus de choix dans les méthodes et les médicaments que partout ailleurs en Suisse – notre spécificité depuis longtemps. »

Avancer et contenir

En repensant aux trente dernières années, Peter Guerra constate une attitude extrêmement positive à l'égard de la médecine intégrative dans la Suisse en général. Preuve en est le « bon en avant » réalisé dans la qualité des formations et des écoles ainsi qu'avec les nouveaux diplômes fédéraux en naturopathie et thérapie complémentaire. D'après lui, les gens veulent aujourd'hui une médecine dite douce qu'ils associent aux produits naturels. « Et pourtant les médecines naturelles peuvent, bien sûr, aussi se révéler assez lourdes comme, par exemple, lors de certains processus de détoxications ou si l'on considère les composants végétaux de quelques médicaments. »

Si, en Appenzell Rhodes-Extérieures, l'ouverture aux médecines complémentaires et la liberté qui leur est accordée est aussi bien le fait du politique que du public, cette ouverture implique aussi de savoir poser des limites, comme le dit l'inspecteur des médicaments qui en vient à l'essentiel de son activité : « autoriser et réglementer, l'un ne va pas sans l'autre. »

Patricia Götti

Souhaitez-vous coucher la Fédération de la médecine complémentaire sur votre testament ?

Nous avons rédigé un aide-mémoire « Testament » pour celles et ceux qui souhaitent s'informer de cette possibilité ou qui s'intéressent de manière générale à régler leur succession. Vous y trouverez des réponses aux questions les plus importantes sur le sujet ; vous apprendrez à quoi faire attention si vous voulez consigner vos dernières volontés. Nous vous envoyons volontiers cet aide-mémoire gratuitement. Vous pouvez prendre contact sans engagement et en toute confidentialité.

Nous nous battons pour la reconnaissance de la médecine complémentaire !

La Fédération de la médecine complémentaire est un mouvement citoyen soucieux de prolonger le succès de la votation populaire du 17 mai 2009. N'étant financés par aucune puissante industrie pharmaceutique, nous sommes d'autant plus tributaires de vos dons que la résistance de cercles influents de la médecine académique reste forte.

Domaines d'actions de la Fedmedcom

- > Nous défendons auprès de la Confédération et des cantons les intérêts des patients de médecine complémentaire.
- > Nous gardons la médecine complémentaire à l'agenda politique.
- > Nous assurons le secrétariat de l'intergroupe parlementaire Médecine complémentaire.
- > Nous aidons les parlementaires à traiter les dossiers de médecine complémentaire et à déposer des interventions parlementaires.
- > Nous négocions avec les autorités pour que les ordonnances fédérales et cantonales intègrent la médecine complémentaire.
- > Nous informons le grand public de l'avancement de la mise en œuvre des revendications principales.

Contact

Fédération de la médecine complémentaire
Amthausgasse 18, 3011 Berne
Tél. 031 560 00 24, info@fedmedcom.ch
www.fedmedcom.ch
CCP 70-90700-0

Associations membres anthrosana – Association pour une médecine élargie par l'anthroposophie / Infirmières spécialisées en médecines alternatives et complémentaires ISMAC / Organisation du monde du travail de la médecine alternative OrTra MA / Organisation du monde du travail en thérapie complémentaire OrTra TC / Ordre suisse des pharmaciens homéopathes SAGH/OSPH / Association suisse des droguistes ASD / Schweizerische Gesellschaft für Ganzheitliche ZahnMedizin SGZM / Association vétérinaire suisse pour les médecines alternatives et complémentaires / Association suisse pour les médicaments de la médecine complémentaire ASMC / Trägerverein Paracelsus-Spital / Union des sociétés suisses de médecine complémentaire / Association pour une pharmacie élargie par l'anthroposophie VAEPS / vitaswiss **Bienfaiteurs** Alpinamed AG / Alpinia Laudanum Institute of Phytopharmaceutical Sciences AG / ASCA Fondation suisse pour les médecines complémentaires / Berufsverband der TierheilpraktikerInnen Schweiz BTS / Biomed AG / Bio-Medica Basel / Boiron SA / Ceres Heilmittel AG / China Medical GmbH / Dr. B. K. Bose Stiftung / Dr. Noyer AG / ebi-pharm ag / École Gedane Sàrl / EGK-Caisse de santé / EnergyBalance SA / Foederatio Phytotherapica Helvetica / Gesellschaft für Marketingberatung GfM AG / Hamasil Stiftung / Hänseler AG / Heidak AG Heilkräuter / Herbamed SA / Homéopathie Suisse / IKAMED Institute AG / Iscador SA / Clinique Arlesheim / Laboratoire Bioligo SA / Laboratoire homéopathique J. Reboh et fils SA / Lian Chinaherb AG / Maharishi Ayurveda Products / Max Zeller Söhne SA / Morga SA / NHK – Institut für integrative Naturheilkunde / NVS Association Suisse en Naturopathie / Padma SA / Paracelsus Clinica al Ronc AG / Paracelsus Klinik Lustmühle / Paramed AG / Parsenn-Produkte AG / Permed SA / Phytolis SA / Phytomed AG / Phytopharma SA / PlantaMed Bolliger / Regena SA / Regumed Regulative Medizintechnik GmbH / Samuel Hahnemann Schule GmbH / Schwabe Pharma SA / Association suisse Kneipp / Seeklinik Brunnen AG / Similasan SA / Spagyros SA / Stiftung Sokrates / St. Peter Apotheke / Association de Massage Rythmique Suisse AMSR / Vifor Consumer Health AG / WALA Arzneimittel / Weleda AG

Nous accueillons avec plaisir d'autres membres et bienfaiteurs.

Impressum

Fédération de la médecine complémentaire,
Amthausgasse 18, 3011 Berne,
courriel : info@fedmedcom.ch, www.fedmedcom.ch
Rédaction : Isabelle Zimmermann,
Walter Stüdeli, Patricia Götti
Photos : Annette Boutellier / m.à d.
Réalisation : www.bueroz.ch
Impression : Funke Lettershop AG
facebook.com/dakomed

